



## LE MOT DU MAIRE

Chères Retournacoises,  
Chers Retournacois,

Cette année, le contexte sanitaire ne nous permet pas d'organiser la traditionnelle cérémonie des vœux. Je tenais cependant à m'adresser à vous.

En ce début d'année, chacun de nous aspire au retour à une vie normale ! Une vie de liberté retrouvée... qui permettrait à tous nos bars, nos restaurants, nos cinémas, nos salles de spectacles de réouvrir... qui permettrait aussi aux associations et aux clubs sportifs d'accueillir à nouveau leurs adhérents, d'organiser de nouvelles manifestations... Bref, qui permettrait surtout de retrouver une vie sociale, une vie « démasquée » et qui ne bride pas les relations humaines !

En ce début d'année, même si je sais que le chemin est encore long, que nous devons tous faire preuve de responsabilité et de résilience, comme nous l'avons fait jusqu'à maintenant, je souhaite adresser :

- d'une part, mes encouragements à ceux qui sont les plus touchés, nos commerçants, en particulier nos bars et restaurants ; les personnes les plus isolées ; tous ceux qui ont été ou sont confrontés à la maladie ; les bénévoles de nos associations ; tous nos jeunes aussi qui sont contraints de rester chez eux pour étudier et qui n'ont plus la possibilité de se rassembler...

- d'autre part, mes remerciements à tous ceux qui nous permettent de traverser cette crise du mieux possible : nos soignants évidemment, qu'ils interviennent à la maison de retraite ou à domicile, les personnels et bénévoles de l'ADMR, toutes les aides à domicile, nos sapeurs-pompiers volontaires, nos commerçants qui ont pu rester ouverts, nos enseignants qui doivent s'adapter sans cesse à de nouvelles contraintes, nos agents municipaux, toujours présents, et enfin à vous, Retournacoises et Retournacois... vous qui, en 2020, nous avez permis tout d'abord d'être élus mais qui surtout avez su faire preuve de courage et de solidarité pour affronter cette crise sanitaire que nous traversons depuis des mois.

**Au nom de l'ensemble du conseil municipal, je vous adresse mes vœux les plus chaleureux. Je vous souhaite une belle année 2021 ! Qu'elle nous permette de réaliser de belles choses ensemble !** Qu'elle nous offre aussi de nombreux moments de convivialité à partager ! Mais surtout, qu'elle préserve chacun d'entre vous !

*Bien à vous,  
P. GOUDARD*

Recevez l'actualité et les alertes de votre station en temps réel.



**Pour vous abonner au fil d'informations de la Mairie de Retournac :**

- Téléchargez l'application illiwap via Google Play ou AppStore.



- Saisissez le nom de la station dans la barre de recherche ou scannez ce QR Code dans l'application.



Depuis maintenant six mois que nous sommes élus, nous avons bien sûr poursuivi les dossiers déjà en cours (maison de santé, adressage, étude de revitalisation du centre-bourg...). Mais nous avons également conduit plusieurs actions et engagé différentes études que nous vous proposons de découvrir.

En effet, plutôt que de répondre systématiquement aux critiques de nos opposants, nous avons fait le choix de consacrer notre temps et notre énergie à travailler au service des habitants de notre commune. Et, même si le contexte ne facilite pas les choses, nous nous efforçons d'entendre et de répondre du mieux possible aux attentes de chacun.

## ÉCOLES, COLLÈGE

En septembre dernier, 584 élèves ont repris ou ont découvert le chemin de l'école. Un grand merci à l'ensemble des personnels enseignants et municipaux, qui ont œuvré pour permettre que cette rentrée se déroule dans les meilleures conditions possibles, avec la mise en place d'un protocole sanitaire, certes contraignant mais nécessaire (sans oublier les mesures de sécurité liées au Plan Vigipirate qui sont venues s'y ajouter).



### Plusieurs évolutions :

- Afin d'améliorer l'accueil des enfants des classes de maternelle de l'École Théodore Monod, une salle dédiée à la cantine ainsi qu'une nouvelle salle de sieste ont été aménagées dans les murs de l'école.
- Grâce à la Région, nous avons pu installer des purificateurs d'air dans les lieux de cantine des écoles publiques.
- Pour sécuriser l'arrivée et le départ des collégiens, de nouvelles règles de circulation ont été mises en place devant le Collège Boris Vian : une zone est ainsi réservée aux bus et véhicules en charge du transport scolaire de 8h à 8h30 et de 16h à 16h45 lundi, mardi, jeudi et vendredi - de 8h à 8h30 et de 12h15 à 12h45 le mercredi.

**Nous comptons sur le civisme de chacun pour le respect de ces règles**

## CADRE DE VIE

### PETITES VILLES DE DEMAIN



**1000 communes en France ont été reconnues Petites Ville de Demain dont Retournac !**

Suite au dépôt d'un dossier de candidature Petites Villes de Demain, qui vise à accélérer la revitalisation des centres villes de moins de 20 000 habitants, notre commune a été reconnue au titre de ce dispositif et bénéficiera d'un accompagnement autour de trois axes :

- un soutien en ingénierie,
- des financements sur mesure,
- l'accès à un réseau grâce au club Petites Villes de Demain.

Les objectifs poursuivis par ce programme sont multiples :

- accélérer la transformation du parc de logements,
- maintenir et développer les commerces et les services,
- encourager à l'adoption de pratiques écologiques,
- valoriser le patrimoine et les habitants.

Il s'agit d'une véritable opportunité pour notre commune, pour le bourg comme pour ses alentours.

### OPÉRATION « FAÇADES »

Reconduction du dispositif pour l'année 2021, selon les mêmes modalités, sur l'ensemble de la commune (renseignements en mairie).

### DOSSIER « ADRESSAGE »

Le Dossier « adressage » est en cours de finalisation. Il s'agit de créer des adresses normées pour l'ensemble des habitants afin qu'ils puissent bénéficier du même service et des mêmes conditions d'accessibilité pour les secours sur l'ensemble de la commune.



### REVITALISATION DU CENTRE-BOURG

En parallèle, une étude pour la revitalisation du centre-bourg a été confiée au bureau d'étude MG Urba en groupement, notamment avec un paysagiste et un architecte du patrimoine. Cette étude d'un montant de 79 925 € HT bénéficie d'un cofinancement de l'État à hauteur de 26 730 € et du Conseil Départemental de la Haute-Loire de 18 069 €.

#### Cette étude se décompose en trois phases :

- l'établissement d'un diagnostic,
- l'élaboration d'une stratégie globale d'interventions visant à revitaliser le centre-bourg et ses alentours,
- une étude opérationnelle sur un îlot test permettant de passer du souhaitable au réalisable.

Le groupement mandaté pour conduire cette étude sera amené à recueillir vos avis selon des modalités qui restent à préciser en fonction du contexte sanitaire (mise en place d'ateliers participatifs, rencontres sur le marché, etc...).

- La mise en place du réseau séparatif devra être réalisée dans ce cadre pour mutualiser les périodes de travaux.



## VIE DE LA COMMUNE

### ANIMATIONS

Depuis le début de la crise sanitaire, au rythme des règles de distanciation, de confinement, de couvre-feu... de nombreuses animations, prévues notamment par nos associations, ont dû être annulées et nous le regrettons sincèrement. La période estivale a tout de même permis d'organiser la Retournight et les Levers de soleil à la Madeleine.

En décembre, pour compenser l'annulation du repas des aînés et soutenir nos commerçants locaux, des chèques cadeaux ont été offerts aux personnes de plus de 75 ans. Souhaitant que la Magie de Noël puisse tout de même opérer... La place Boncompain avait revêtu ses plus beaux atours pour accueillir les fêtes de fin d'année.

Les services de la Mairie, des élus et les écoliers de Retournac ont œuvré de concert pour lui donner un air féerique. Le 24 venu, les nombreux enfants étaient impatients de réveiller le Père-Noël, bien au chaud dans sa maison à côté de son poêle. Un réveil en fanfare, orchestré par les Cariocas, accompagnés de quelques amis musiciens de Vorey, donnait aux mascottes présentes l'occasion de réchauffer l'ambiance avant le réveillon pour le plus grand plaisir du public. Avant de partir, le Père-Noël ne manquait pas d'aller saluer nos commerçants locaux.

## RÉSEAU

### COUVERTURE MOBILE

Dans le cadre du programme New Deal Mobile, signé entre le Gouvernement, l'Arcep, et les opérateurs mobiles en janvier 2018 et visant à généraliser une couverture mobile de qualité pour l'ensemble des Français, la société HIVORY (agissant pour le compte de SFR) a déposé une déclaration de travaux pour la mise en place d'une antenne relais multi-opérateurs sur un tènement appartenant à la commune, à proximité immédiate de la lagune de Charrées, entre les villages du Cortial et de La Brousse.

Cette déclaration de travaux a été acceptée par la mairie. Toutefois, aucune autorisation d'occupation du terrain communal n'a été octroyée à la société SFR par la mairie. En effet, pour réaliser cette antenne relais, la société doit signer un bail avec la commune. Nous avons conditionné la signature de ce bail à la transmission par l'opérateur SFR d'un dossier d'informations. Ce document doit préciser notamment la zone de couverture et les champs magnétiques.

## SÉCURITÉ

### RENOUVELER ET COMPLÉTER LE SYSTÈME DE VIDÉOPROTECTION

La vidéoprotection est un moyen de dissuasion qui facilite également la résolution d'enquêtes en cas d'actes délictueux ou de délinquance. Elle est réglementée afin de garantir les libertés individuelles. Les enregistrements ne sont visionnés que par des personnes accréditées et seulement dans le cadre d'enquêtes de gendarmerie et/ou d'actes d'incivilité constatés sur la commune. **L'idée étant bien de protéger et non de surveiller !**

La commune de Retournac est équipée d'un système de vidéo protection (et non de vidéo surveillance) depuis plus de 10 ans. Aujourd'hui, le serveur est devenu obsolète. Dans le cadre de son remplacement, nous profitons des dispositifs de financement de la Région (50% d'aides pour toute nouvelle caméra) pour compléter le système actuel sur les trois sites suivants :

- Place de la République,
- Le carrefour de la route d'Yssingaux avec celle de Chamalières,
- Sous le pont des Droits de l'Homme.

Des financements seront également recherchés auprès du FIPD (Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance). Une consultation va être lancée de manière à obtenir l'offre économiquement la plus avantageuse.

## ENVIRONNEMENT

### BORNE DE RECHARGE

**Installation d'une borne de recharge des véhicules électriques :** La Place de la Gare vient d'être équipée, d'une borne de recharge pour les véhicules électriques. Cette borne à recharge accélérée, d'une puissance de 22 Kw, propose diverses solutions de paiement ou d'abonnement. Selon son taux d'utilisation, une autre borne pourrait être envisagée afin de répondre à la demande.

*Informations (service, tarifs, carte...) sur [www.eborn.fr](http://www.eborn.fr).*



### SENTIER BOTANIQUE

Le sentier botanique des Revers va être réaménagé par la connexion de deux chemins ruraux, il retrouvera, sur une partie de son tracé, l'emprise historique du chemin dit « de Chenebeyre au Mazel ». Les totems indicateurs des diverses essences d'arbres rencontrées seront remis en état et complétés par les sujets les plus emblématiques agrémentant le chemin. **La remise en service de ce parcours botanique sera effective pour cet été.**

### ÉCLAIRAGE PUBLIC

**Énergie verte pour l'éclairage public et les bâtiments municipaux :** la mise en place d'un nouveau marché d'électricité a permis de faire le choix d'une énergie verte issue à 100% des productions renouvelables.



### MAISON DE SANTÉ

Ce projet, réalisé par le Cabinet d'architecture Magaud et ses co-traitants, va débiter dès février par la déconstruction des bâtiments présents sur le site, entre les rues de La Poste et de La Liberté.

**13 entreprises de Haute-Loire vont ainsi se succéder pour une livraison prévue en avril 2022.**

Des solutions novatrices vont être mises en œuvre : Ossature bois, ventilation double-flux, chauffage par géothermie.

L'ensemble de l'opération représente : 1 520 833 €, hors foncier, pour laquelle des subventions ont été sollicitées auprès de plusieurs partenaires : CCDS 100 000 €, Département 400 000 €, Région 200 000 €, État 500 000 €.

## PLANS DE RELANCE

Dans le cadre de la relance de l'activité économique, l'État, par le dispositif « France-Relance », ainsi que la Région avec l'appel à projet « Bonus-Relance » accompagnent les collectivités locales dans la réhabilitation de leurs bâtiments.

- **Sur le site de la Filature** : Nous profitons de ce plan de relance pour rendre plus accessible, par l'installation d'un ascenseur, le bâtiment des associations, notamment aux personnes à mobilité réduite. C'est une architecte locale, Noëlle Margot, qui a été retenue pour ce projet ; un dossier de subvention a été déposé auprès des services de la Région Auvergne-Rhône-Alpes ; ce projet pourrait voir le jour courant 2021 pour une livraison en début d'année suivante.

- **Rénovation thermique de trois sites municipaux importants** : le dispositif France-Relance de l'État peut permettre de financer une rénovation thermique de l'école publique Théodore Monod, de La Filature et du Centre du Cros, sites n'ayant fait l'objet d'aucune rénovation thermique spécifique et qui utilisent une source d'énergie non renouvelable pour leurs besoins en chauffage. Une étude en cours permettra de faire émerger des solutions destinées à rendre nos bâtiments plus vertueux et respecter les obligations d'actions de réduction de la consommation d'énergie applicable aux collectivités.



## PAROLE AUX ÉLUS D'OPPOSITION

### ICI ET MAINTENANT

Retournac dort, 6 mois de gâchis

Un quatuor d'adjoints se dispute le faire valoir : Iznogoud devant le calife ; la majorité municipale muette.

La langue de bois répond aux questions, même pour l'antenne-relais de 41m prévue à Charrées.

La seule commune où la maire empêche l'opposition de :

- s'exprimer : 1300 signes-espaces dans ce bulletin, représentation d'une part importante de la population méprisée ;

- siéger en commission à la communauté de communes : aucune participation proposée, informations non transmises.

Notre disponibilité serait utile, au moins pour épauler nos anciens vers la vaccination.

Le coronavirus vous donne l'illusion d'une attention portée, fournit l'excuse à l'inaction.

La désespérante inutilité a entraîné la démission d'une colistière, remplacée avec la proportionnelle. Constructifs, nous demeurons présents.

Écouter nos contributions, notre expérience, la voix de la raison limiterait les erreurs.

Une démocratie ? L'unique moyen d'obtenir respect de la légalité, principes, règles de droit est le recours à l'ordre administratif.

Les seuls projets viennent de l'ancienne municipalité : maison médicale, accession étages de la filature, diagnostic bourg centre. Rien pour l'assainissement collectif, voirie, parking devant l'école.

A votre disposition pour vous aider.

*Pierre Astor, Jean-Yves Aubert et Jean-Charles Bouchet*

### DEMAIN RETOURNAC

Voilà plus de 6 mois que je me pose en spectateur, en acteur et en porte-parole des Retournacois auprès du Conseil Municipal.

À ce titre, certaines questions m'interpellent et interrogent un grand nombre d'entre vous, notamment :

- Notre commune est-elle à ce point victime de délinquances de toutes sortes pour que la 1<sup>ère</sup> décision budgétaire importante (83 297 € HT d'argent public) soit de mettre en place de nouvelles caméras de surveillance et de remplacer le serveur de celles existantes ?

La démocratie participative n'aurait-elle pas voulu que la population soit interrogée ?

- Par rapport à ce choix, n'aurait-il pas été judicieux de promouvoir la création d'un véritable pôle d'animation pour notre jeunesse ?

- Par ailleurs, mes demandes répétées (à chaque conseil municipal) de renégocier les taux d'intérêt prohibitifs des emprunts aboutiront-elles un jour ?

N'y a-t-il pas urgence d'économiser de l'argent ?

- La proximité de la population vis à vis des élus ne pourrait-elle pas passer par une permanence de ces derniers, comme mentionné dans le programme électoral ?

- La désignation de référents de villages est-elle abandonnée ?

Je reste à votre écoute et je vous rappelle que le Collectif citoyen de Retournac m'apporte son concours et œuvre pour vous en matière de communication.

*Antoine Maleysson*